



REGLEMENT DES COMPETITIONS

Inscription à une compétition :

- Ouverture des inscriptions 15 jours avant la date de la compétition.
- Les inscriptions sont clôturées la veille de la compétition à 12h.
- Aucune inscription ne sera prise en compte au-delà.
- Dans certains cas, l'A.S et la Direction se réserve le droit de modifier cette limite.

Ordre des départs :

- Les départs sont établis par tranches horaires et impérativement par ordre croissant des handicaps : Avant 10h
10h-12h
Après 12h*

*en fonction de la météo et du nombre de personnes

- Le planning de départ ne pourra être modifié ainsi que sa composition.
- Vous pourrez consulter les heures de départs à partir de 15h sur notre site internet : www.golf-de-reims.com.
- Deux joueurs de la même famille ne peuvent jouer dans la même partie en simple mais peuvent être partenaires pour les autres formules.
- Les joueurs d'index supérieur à 36 ne peuvent s'inscrire que dans la 3ème tranche.
- Pour les compétitions par équipes (2, 3 ou 4) les index supérieurs à 36 seront ramenés à 36.

Retard au départ de la compétition :

- Les joueurs doivent se présenter au starter 5 minutes avant l'heure du départ.
- L'heure officielle est celle de l'horloge du starter.
- Si le joueur a moins de 5 minutes de retard, il est autorisé à partir avec son groupe avec deux coups de pénalité à ajouter au score du premier trou.
- Si le joueur a plus de 5 minutes de retard, il n'est pas autorisé à partir.
- En cas de récidive le joueur sera inscrit dans la dernière tranche pour les 2 compétitions qui suivent.
- Le joueur qui, sans prévenir, ne se présente pas au départ sera considéré comme disqualifié et ne pourra pas participer à la compétition suivante organisée par le club.
- Les litiges survenus au cours d'une compétition seront soumis à l'Association Sportive
- En formule de double, il suffit qu'un des deux partenaires soit présent et prenne le départ à l'heure.

Cartes de scores :

Seront préciser les informations suivantes :

- Si la balle est placée ou non
- L'existence d'un pot au trou n°10
- Heure estimée de la remise des prix
- Si concours le ou les n° de trou seront précisés

Voiturette :

Leur utilisation est réservée au joueur ayant déposé et fait enregistrer au club un certificat médical justifiant une invalidité avérée.

- Si l'égalité subsiste, le départage sera fait trou par trou en remontant du 17ème au premier.
- Le règlement particulier de l'épreuve peut prévoir un départage en Play off pour le Premier Prix en Brut de l'épreuve.

Jeu lent :

Sauf circonstances exceptionnelles, la durée de la partie ne devrait pas dépasser 4h30. Il est rappelé dans cet esprit, qu'il est plus important, pour le rythme général de la compétition, de « coller » à la partie précédente, que de se préoccuper de la suivante qui, par la force des choses, s'est adaptée à votre rythme. Une partie est considérée comme étant en retard si elle a perdu la distance par rapport à la partie précédente et si elle est en retard sur l'horaire indiqué sur la carte des joueurs.

Interruption du jeu à cause d'une situation dangereuse :

Signaux utilisés : Interruption immédiate : Un signal sonore prolongé

Interruption du jeu : Trois signaux sonores consécutifs, de façon répétée

Reprise de jeu : Deux signaux sonores courts, de façon répétée

Rappel des règles de golf :

Se référer aux règles locales et aux règles de la FFGOLF.

Association Sportive du Golf de Reims